



# HUMENSIA

Avec vous, préservons l'essentiel

# HAD PÉDIATRIQUE

## Modes de Prise en charge

### 7J/7 24h/24

#### ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Concerne les prématurés traités par ventilation non invasive nocturne ou broncho dysplasique oxygénodépendant ou non avec aérosols  $\geq 3$ /jr et kiné respiratoire quotidienne.

#### AUTRES TRAITEMENTS

Traitements exceptionnels ou peu fréquents (Ex. : évacuation pleurale ou ponction d'ascite), inclut la surveillance après greffe de tissu ou d'organe.

#### CHIMIOTHÉRAPIE ANTICANCÉREUSE

Chimiothérapie orale ou sous cutanée a la suite d'une chimiothérapie anti cancéreuse hospitalière par voie veineuse.

#### ÉDUCATION DU PATIENT ET/OU DE SON ENTOURAGE

Comporte le suivi médico-soignant quasi quotidien et l'éducation visant à rendre le patient le plus autonome possible formalisé sous forme d'un projet.

#### NUTRITION ENTÉRALE

Patients porteurs de sonde nasogastrique, gastrostomie ou jéjunostomie.

#### NUTRITION PARENTÉRALE

Administration au patient de solutions binaires ou ternaires.

#### PANSEMENTS COMPLEXES

Concerne les plaies complexes jusqu'à cicatrisation complète en cas de récidives ou plaies chroniques. Concerne aussi les stomies compliquées avec l'éducation du patient.

#### PHOTOTHÉRAPIE

Traitement utilisée chez les nouveau-nés pour réduire les niveaux de bilirubine en cas d'ictère du nouveau-né.

#### PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Comporte l'évaluation médico-soignante de la douleur, la mise en place du traitement, l'évaluation et les réajustements des thérapeutiques. (utilisation du MEOPA, morphine, kétamine...)

#### PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE ET/OU SOCIALE

Intervention de la psychologue et/ou de l'assistante sociale du service auprès du patient et/ou de son entourage.

#### RÉÉDUCATION ORTHOPÉDIQUE

5 passages kiné par semaine.

#### RÉÉDUCATION NEUROLOGIQUE

3 à 5 passages kiné par semaine.

#### SOINS DE NURSING LOURDS

Prise en charge quotidienne > à 2 h chez des patients dépendants ou très dépendants. Par 2 h, on entend la durée cumulée des interventions de l'équipe soignante par 24 h.

#### SOINS PALLIATIFS

Prise en charge pluridisciplinaire du patient ( $\geq 3$ ) et de son entourage dans le cadre d'un accompagnement fin de vie ou phase terminale, ne nécessitant pas forcément de soins infirmiers mais un suivi médical et psycho-social.

#### SORTIE PRÉCOCE DE CHIRURGIE

Nécessite une intervention soignante pluriquotidienne ou > à 30 min/jour, inclut aussi le traitement post traumatique. (traction collée des synovites aigues transitoires)

#### SURVEILLANCE D'APLASIE

Surveillance médico-soignante de l'aplasie médullaire.

#### SURVEILLANCE POST CHIMIOTHÉRAPIE

Surveillance médico-soignante des effets secondaires inhabituels et intenses à court terme d'une chimiothérapie.

#### SURVEILLANCE DE RADIOTHÉRAPIE

Surveillance des effets secondaires à court terme d'une radiothérapie.

#### TRAITEMENTS INTRAVEINEUX

Nécessite un passage d'une infirmière puéricultrice par jour.

#### VACCINATION DU PRÉMATURÉ

Prise en charge de la vaccination du prématuré à domicile et surveillance continue.

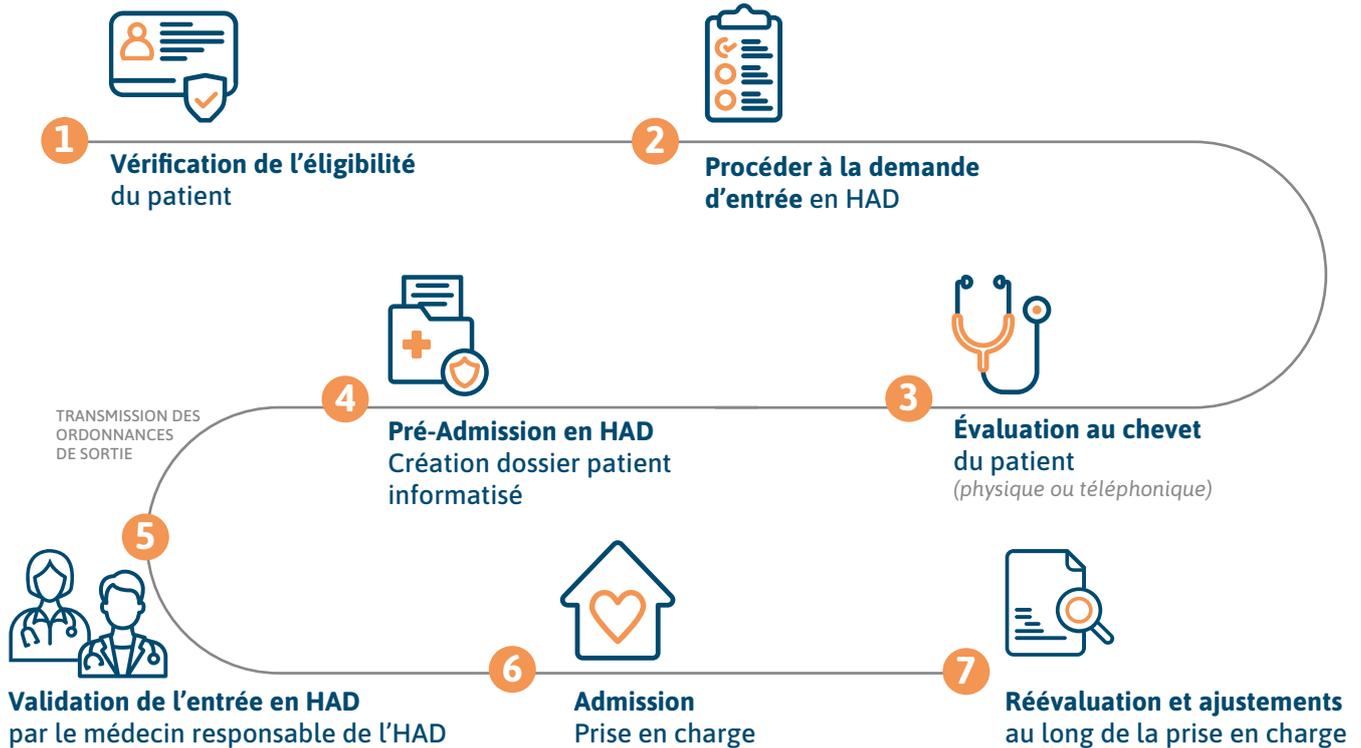


#### ADMISSIONS DÉPARTEMENTALES :

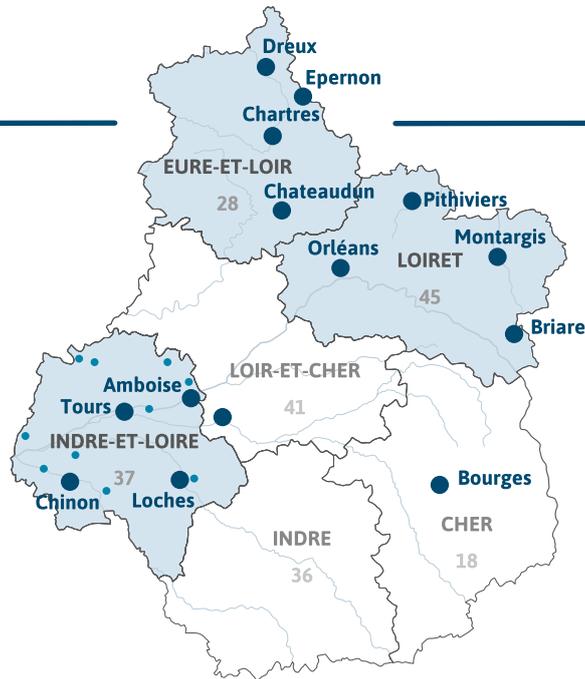
- 28 : 02 45 40 04 71 - [servicepediatrique28@humensia.org](mailto:servicepediatrique28@humensia.org)
- 45 : 02 45 40 04 79 - [servicepediatrique45@humensia.org](mailto:servicepediatrique45@humensia.org)

Santé, soins et accompagnement à domicile

# LES MODES DE PRISE EN CHARGE EN HAD



## NOTRE PÉRIMÈTRE d'intervention



**Pour tout renseignement et/ou transmission de prescription d'Hospitalisation à domicile, contactez directement nos services Admission de votre département :**

• **Eure-et-Loir (28)**  
Tél. : 02 45 40 04 71  
Fax : 02 45 40 03 79  
admission28@humensia.org

Autorisations HAD :  
• Socle (à partir de 3 ans)  
• Réadaptation  
• Ante et post-partum  
• Enfants de - 3 ans

• **Indre-et-Loire (37)**  
Tél. : 02 47 70 42 72  
Fax : 02 47 70 42 49  
admission37@humensia.org

Autorisations HAD :  
• Socle (à partir de 3 ans)  
• Réadaptation

• **Loiret (45)**  
Tél. : 02 45 40 04 79  
Fax : 02 45 40 03 79  
admission45@humensia.org

Autorisations HAD :  
• Socle (à partir de 3 ans)  
• Réadaptation  
• Ante et post-partum  
• Enfants de - 3 ans

Retrouvez toutes les adresses sur [humensia.org](https://humensia.org)